

Fonds Eric et Iveta Larchevêque

Fonds de dotation régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008
Siège social : Les Petits Coulons, 18330 NEUVY-SUR-BARANGEON
Identifiant SIREN : 923 703 508

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Copie certifiée conforme par la Présidence
du Conseil d'administration

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾ Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes TOTAL			
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL			
	Total (II)				
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Charges constatées d'avance TOTAL	123	123	1 560
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	1 110 941	1 110 941	1 266 901
	Total (III)				
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		1 111 064		1 111 064	1 268 461
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Situation nette (sous-total)		
	Fonds propres consommables	1 100 876	1 255 804
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 100 876	1 255 804
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 188	9 180
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		3 476
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		10 188	12 656
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		1 111 064	1 268 461
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	154 927	204 244
	Ressources liées à la générosité du public <i>Dons manuels</i> <i>Mécénats</i> <i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Charges d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation (I)	154 927	204 244
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	12 869	11 934
	Aides financières	142 057	192 310
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
Produits financiers	Cotisations sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	154 927	204 244
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
	De participations		
Charges financières	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
Charges financières	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		
Charges exceptionnelles (VI) Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	154 927	204 244
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	154 927	204 244
EXCÉDENT OU DÉFICIT		
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ASS Fonds Eric et Iveta Larchevêque

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

1 Principes et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 111 064 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et du règlement ANC n° 2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06 décrites ci-dessous
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

À compter du 1er janvier 2025, le Fonds de dotation applique les dispositions des règlements ANC 2022-06 et 2023-03. Ces règlements viennent modifier les règlements ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et 2018-06.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025.

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat net du Fonds de dotation.

Faits caractéristiques

Néant.

Objet, missions, moyens d'actions

Le fonds de dotation a pour objet social, tel que décrit dans ses statuts, l'accomplissement de toutes missions, d'intérêt général, l'utilisation et la gestion de sa dotation en vue de contribuer localement à faire émerger des talents.

Il s'agit de développer leurs compétences, aptitudes physiques ou intellectuelles, et qualités requises pour réussir, les soutenir à la fois matériellement et humainement et les aider à construire en confiance leur parcours personnel et professionnel.

Moyens d'actions

Dans le cadre de son objet, le fonds de dotation pourra :

- Financer, soutenir et organiser toute action, sans limitation, en faveur de l'éducation, de la science, de la technologie, de l'art et de la culture (écoles, projets pédagogiques, cours de soutien scolaire, cours de sciences, cours de technologie, cours d'art, transmission de la culture, laboratoire et travaux pratiques, toute action ayant in fine l'objectif de transmettre du savoir et des compétences)
- Acquérir des biens et droits immobiliers situés dans la région Centre Val de Loire et notamment dans la ville de Vierzon (18100) en vue de leur location ou mise à disposition ;
- Conserver, améliorer et louer ses actifs dans l'intérêt de l'objet du fonds ;
- Salarier des personnes
- Soutenir financièrement tout organisme ou toute association à but non lucratif, toute fondation reconnue d'utilité publique ou non, tout entrepreneur ayant un objet proche, complémentaire, annexe ou connexe au fonds de dotation ;
- Attribuer des prix ou des bourses aux mérites ainsi que des subventions éducatives et académiques principalement à des étudiants ou des chercheurs ;
- Mettre en œuvre toute action de communication en lien avec son objet ;
- Et de manière générale, financer des actions ou programmes d'actions conformes à son objet.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dotation

La dotation initiale s'élève à 15.000 €, intégralement consommable.

Les dons et les libéralités reçues constituent une dotation complémentaire, également intégralement consommable.

Au 31/12/2025 la dotation consommable s'élève à 1.100.876 € et est décomposée de la manière suivante :

- Dotation initiale : 15.000 euros
- Report dotation complémentaire et quote-part déficit 2024 : 1.240.804 €
- Quote-part du déficit imputé sur l'exercice pour – 154.927 €

Appel à la Générosité du Public

Le fonds de dotation ne fait pas appel à la générosité du public au sens de la loi du 7 août 1991.

Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

En 2025, le fonds n'a reçu aucun avantage ou ressource provenant de l'étranger.

Le tableau prévu par le règlement ANC N°2022-04 modifiant le règlement ANC N°2018-06 n'est pas présenté car son contenu est "Néant".

2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-		
	Autres	123		
	Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance		-		
TOTAL		123	123	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		10.188	10.188		
Dettes fiscales et sociales		-			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL		10.188	10.188		

3 Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 644	9 180
TOTAL	7 644	9 180

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Néant.

4 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	-	-
Dotations consommables	1 255 804		-	154 927	1 100 876
Subventions d'investissement	-		-	-	-
Provisions réglementées	-		-	-	-
TOTAL	1 255 804		-	154 927	1 100 876

5 Engagements donnés

Par une convention de mécénat signée le 1^{er} Juin 2025, FEIL s'est engagé à verser à l'association « Le NEST » la somme de 300.000 €, dont le paiement sera effectué en plusieurs fois pendant la période de 3 ans suivant sa signature.

Au 31 décembre 2025, le montant versé s'élève à 100.000 € soit un engagement restant à verser de 200.000€.

6 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 048	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
TOTAL	6 048	-